



L.E.G.T.Agricole du « Val de Seille »
40, Route de Strasbourg
57170 CHATEAU-SALINS

www.eplea.chateau-salins.educagri.fr
Tél : 03 87 05 12 39 Fax : 03 87 05 25 02
E-mail : legta.chateau-salins@educagri.fr



CYCLE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL (3 ans)

Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

COMMENT ACCEDER A LA FORMATION

- Le Baccalauréat Professionnel se prépare en trois ans par la voie scolaire, après la classe de 3^{ème}.
- **Des tests équiens obligatoires sont organisés en mai.**
- L'inscription se fait **via la procédure académique multi critère par le collège d'origine (PAM).**

POURSUITE D'ETUDES AVEC LE BAC PRO

- Pour les candidats ayant un bon dossier en BTS dans une option correspondant à la formation.
BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation et plus rarement BTS Productions animales.
- Après une première expérience professionnelle, certificat de spécialisation professionnelle : Conduite d'élevage des équidés, Attelage de loisirs.
- En BP JPS « moniteur »

LES STAGES ET LA FORMATION

Les Objectifs de formation :

- Organisation et management
- Gestion économique et administrative
- Insertion dans les réseaux professionnels et locaux
- gestion et de l'animation d'un groupe,
- gestion d'une écurie (entretien de la cavalerie, des boxes, des installations)
- animation (organisation de manifestations hippiques)

Les stages individuels en exploitation, centre équestre, entreprise, organisme...,

- 6 semaines en seconde
- 14 à 16 semaines en 1^{ère} et Terminale visent à :

- comprendre la globalité de l'organisation dans l'entreprise.
- utiliser des documents professionnels
- participer aux activités décrites par le référentiel professionnel

les stages collectifs en milieu professionnel :

- stage d'étude et d'analyse d'un territoire
- sorties pédagogiques

les séquences pratiques au centre équestre (monter, débouillage, dressage)

DEBOUCHES

35 000 emplois, repartis essentiellement entre :

- l'entraînement des chevaux de course,
- le secteur de l'équitation de loisir et de compétition
- les emplois non agricoles, au contact du cheval : enseignant d'équitation, spectacles équestres, propriétaire non éleveur, non entraîneur, maréchal ferrant, marchands d'animaux, vétérinaire,....
- les emplois non agricoles, indirects : prestataires de services, organisation des paris sur les courses hippiques, fournisseurs d'équipements, d'aliments, artisans bourreliers et selliers, presse, formation et recherche...
- le secteur des courses : entraîneur /garçon de voyage /premier garçon/Groom/Responsable d'écurie/Responsable d'entreprise équestre/

LA FORMATION

Seconde Professionnelle :

36 semaines de formation

- Modules d'enseignement généraux : 16 h
- Modules d'enseignement professionnels 9 h
- Activités pluridisciplinaires : 30h
- 4 à 6 semaines de stage dont 3 prises sur la scolarité
- 30h (soit une heure année) de mise à niveau (aide individualisée)
- 30 h de Stage collectif : éducation au développement durable/santé (visé à l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable en mettant l'action sur une démarche de projet)
- 90 h/Enseignements à l'initiative de l'établissement:(consolidation de compétences méthodologiques, appropriation de l'outil documentaire, consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles, enseignements individualisés, projet culturel et sportif, ...)
- 30 h/Travaux pratiques renforcés (équivalant à une semaine de stage)
- Individualisation des parcours de formation (tutorat, stage passerelles, stage de mise à niveau)

1^{ère} et Terminale Professionnelles : Conduite et Gestion des Entreprises Hippiques

- Modules d'enseignement général : 18h00
- Modules d'enseignement professionnel : 11h00
- Activités pluridisciplinaires : 112h
- Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines
- Stage collectif éducation à la santé et au développement durable 1 semaine (visé à la formation au 1^{er} secours, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.)
- Enseignements à l'initiative de l'établissement : 112h (consolidation de compétences méthodologiques, sociales et professionnelles, enseignements individualisés, projet culturel et sportif, formation aux premiers secours....)
- Individualisation des parcours de formation (tutorat, stage passerelles, stage de mise à niveau)

COMMENT EST DELIVRE LE DIPLOME ?

Délivrance du BEPA au vu des résultats aux contrôles continus spécifiques en seconde et première professionnelle

Délivrance du Bac Professionnel par combinaison du contrôle continu et d'épreuves d'examen finales.